

INSTITUT

DU DROIT DE LA FAMILLE ET DU PATRIMOINE

Propose

Une conférence/débat

**LA CONTRACTUALISATION DU
DROIT DE LA FAMILLE**

Jeudi 4 mai 2017 – 17h/20h

Animé par

Elodie MULON

Avocat au Barreau de Paris, Présidente de l'IDFP
Membre du CNB, ancien membre du Conseil de l'Ordre
avec

Fadela HOUARI

Avocat au Barreau de Paris, membre du C.A de l'IDFP

Florent BERDEAUX

Avocat au Barreau de Paris, membre du C.A de l'IDFP

Florence LAGEMI

Vice-Présidente au TGI de Paris, responsable des affaires familiales

Mustapha MEKKI

Professeur, Agrégé des Facultés de droit, Université Paris 13-Sorbonne

**Droit de la famille, des personnes et du patrimoine et
réforme du droit des obligations :**

**Ordre public et conventions familiales font-ils bon ménage ?
Quels sont les domaines d'application et les conséquences en matière
patrimoniale et extrapatrimoniale ?**

Réforme du divorce et clauses contractuelles induites.

**Prospections et perspectives à l'issue desquelles les professionnels pourront
poser leurs questions**

Travaux validés au titre de la formation professionnelle continue

BULLETIN D'INSCRIPTION

La contractualisation du droit de la famille

Jeudi 4 mai - 17h/20h

A la Maison du Barreau
2, rue de Harlay - Paris 1er

Nom, Prénom

Cabinet

Adresse

Tel Mail.

Adhérent IDFP : 20€

Non adhérent IDFP : 60€

Non adhérent moins de 30 ans : 30€

Adhérent IDFP moins de 30 ans et élèves avocats : gratuit

A retourner à : IDFP – 130 av. de Villiers - 75017 PARIS

institut@institut-dfp.com

Chèque à l'ordre de IDFP

www.institut-dfp.com